

Petits Classiques

LAROUSSE

Bérénice

de RACINE

L'œuvre à l'examen

Par Cécile Lignereux



Corpus bac :

Objet d'étude : délibérer au théâtre

Corneille, *Cinna*, I, 1. Monologue d'Émilie.

Corneille, *Le Cid*, I, 6. Monologue de Dom Rodrigue.

Racine, *Bérénice*, IV, 4. Monologue de Titus.

A) Questions préliminaires (sur 4 points).

Analysez les manifestations de l'émotion dans ces monologues – notamment le jeu des pronoms, la ponctuation et les effets de versification.

Relevez les procédés de style caractéristiques du discours délibératif.

Indications pour répondre à la question n° 1 :

Parmi les procédés de style qui contribuent à manifester l'émotion du locuteur, citons :

le jeu des pronoms – notamment lorsqu'il s'adresse à lui-même (ce qui traduit son déchirement intérieur) ou à des abstractions,

la ponctuation, qui fait apparaître son état de confusion, de désarroi, de souffrance et d'hésitation (exclamations et interrogations souvent pathétiques),

les effets de versification (on peut relever notamment des coupes inattendues, des rejets, et la mise en valeur de certains termes à la rime ou à l'hémistiche) qui traduisent son agitation intérieure.

Indications pour répondre à la question n° 2 :

Rappelons que, lorsqu'un héros est confronté à deux exigences inconciliables, comme l'amour et le sens du devoir pour Titus, on parle de *dilemme*. Le dilemme, que le héros tragique est obligé de résoudre en choisissant

entre deux options opposées dont aucune n'est vraiment satisfaisante, possède une forme d'expression privilégiée, celle du *monologue délibératif*. Le *monologue* est le discours que profère le personnage alors qu'il est seul en scène, comme s'il se parlait à lui-même. Il permet de mettre en scène ses tourments intérieurs. Quant à la *délibération* (genre oratoire hérité de la rhétorique antique), elle a pour but de prendre une décision à l'issue d'une confrontation d'idées. Le *monologue délibératif* consiste donc en une discussion que le héros mène avec lui-même avant de se déterminer. Il marque une pause dans l'action dramatique, ce qui permet au héros de réfléchir à sa situation, d'analyser tous les aspects du dilemme auquel il se trouve confronté et d'évaluer toutes les conséquences des solutions possibles.

Parmi les procédés stylistiques caractéristiques du discours délibératif, citons :

le plan du monologue : la composition tripartite – thèse, antithèse, synthèse – fait apparaître une opposition forte entre deux scénarios antithétiques, entre deux argumentations contradictoires,

la ponctuation : la présence massive d'interrogations et d'exclamations renforce le côté pathétique du monologue,

l'énonciation : le dédoublement du locuteur (qui s'adresse à lui-même ou à des entités abstraites de sa vie intérieure) illustre l'intensité de son combat intérieur,

les figures de style telles que les antithèses, les parallélismes et les reprises de mots contribuent également au registre pathétique,

le lexique : l'opposition de deux champs lexicaux souligne l'impossibilité de concilier les différentes exigences ,

la syntaxe : souvent heurtée, hachée, elle témoigne du désarroi du locuteur

les liens logiques : le discours délibératif formule généralement des alternatives grâce à la conjonction de coordination « ou ».

B) Travaux d'écriture

Sujet 1 : Commentaire

Introduction :

Présentation de l'esthétique radicalement nouvelle défendue par Racine dans la préface de *Bérénice* – esthétique reposant notamment sur la simplicité extrême de l'intrigue.

Mise en situation du passage : Lors de son apparition sur scène, Titus a annoncé à Paulin sa décision (prise avant que la pièce commence) de renvoyer Bérénice

malgré l'amour profond qu'il a pour elle (II, 2). Pourtant, malgré ses affirmations péremptoires et résolues, Titus s'avère incapable de dire la vérité en face de celle qu'il aime (II, 4). Lui ayant fait annoncer sa décision par l'intermédiaire d'Antiochus (III, 1), Titus se décide enfin à voir Bérénice, qui le demande et l'attend avec impatience (IV, 1 et 2). Mais avant cette entrevue qu'il sait décisive, Titus repousse encore le moment de la confrontation et demande à rester seul (IV, 3). L'enjeu de ce monologue est clairement défini par Paulin dans la scène qui le précède et le prépare : de ce « combat » intérieur dépend la « gloire » de l'empereur et « l'honneur de l'État » (v. 986). Ce monologue suscite donc l'intérêt du spectateur, qui se demande si Titus va maintenir sa décision ou, au contraire, y renoncer. En effet, deux images contradictoires de Titus ont été données au public : d'une part, celle de l'empereur décidé à assumer ses nouvelles responsabilités et à se consacrer désormais à sa « gloire » ; d'autre part, celle d'un amant qui, face à celle qu'il aime, ne peut surmonter son désarroi et sa souffrance. La suite de la pièce dépend donc du choix de Titus – choix douloureux qui donne lieu à une délibération.

Hypothèse de lecture : Il s'agit de voir en quoi ce long monologue (le premier et le seul de Titus) est un monologue délibératif, c'est-à-dire une pause réflexive visant à prendre une décision à l'issue d'une confrontation d'idées. Confronté au dilemme qui lui impose de choisir entre l'amour et le devoir, le héros tragique analyse les différents aspects et enjeux du choix qu'il doit faire, examine les options possibles et cherche à évaluer les conséquences de chaque scénario possible avant de prendre une décision définitive – démarche introspective caractéristique de la délibération.

Annonce du plan

I - Le monologue d'un homme tourmenté confronté à un dilemme

A) Un monologue qui met en scène le profond désarroi de Titus

a) Une situation d'énonciation pathétique :

- un héros seul face à lui-même, à qui toute présence est insupportable (voir le rythme agité et rapide des scènes qui précèdent, qui préparent ce monologue) ;
- un héros qui mesure pleinement l'enjeu crucial de cette pause réflexive, à savoir les « adieux » définitifs qu'il doit faire à Bérénice. Soucieux d'examiner une dernière fois le bien-fondé de sa décision (« T'es-tu bien consulté ? »), Titus est parfaitement conscient du risque qu'il prend à revenir ainsi sur les raisons qui le poussent à renvoyer Bérénice (il se qualifie de « téméraire »). Il sait qu'il est en train de jouer son destin.

b) Les nombreuses manifestations d'émotion dans la parole de Titus :

- les effets de versification qui traduisent l'agitation intérieure de Titus (v. 1000, 1005, 1010, 1013...);
- les indices syntaxiques de son désarroi (l'étude de la ponctuation fait apparaître des exclamations pathétiques et de très nombreuses interrogations; les interjections traduisent son émotion; le dédoublement du locuteur souligne son déchirement).

B) Une douloureuse prise de conscience

a) Le vertige devant sa propre liberté

- La toute-puissance de Titus : tout dépend de lui, son sort comme celui des autres, comme le montre l'emploi de l'impératif, qui énonce la conduite à tenir; du futur, qui évoque l'acte à venir si Titus en décide ainsi, v. 992-998; du passé composé, qui dresse le bilan des actions impériales, v. 1030-1038.
- Titus, bourreau de lui-même... et de Bérénice (voir le vers 1000).

b) La nécessité de faire un choix et de le concrétiser au plus vite

- L'expression finale d'un choix inéluctable et déchirant : Titus est contraint de prendre une décision, qu'il formule avec netteté (phrases affirmatives, emploi de l'impératif, indices stylistiques de la détermination et de l'exhortation). Mais même si le devoir finit par triompher, la résolution du dilemme passe par le sentiment déchirant de devoir se mutiler soi-même (en faisant « ce que l'honneur exige » v. 1039).
- Le sentiment d'urgence de Titus, qui dramatise son propos (v. 1031 et 1036-1039).

II - Un monologue délibératif extrêmement rigoureux

A) Une délibération qui prend la forme du « pour et du contre »

a) Un discours qui adopte le plan tripartite thèse, antithèse, synthèse

- Un amoureux qui veut croire à son bonheur et qui se laisse aller à une rêverie obéissant au principe de plaisir, empreinte de lyrisme amoureux (« les vertus de la reine » v. 1007; « Tant de pleurs, tant d'amour, tant de persévérance » v. 1012).
- Un empereur lucide dont la décision est dictée par le principe de réalité : dès qu'il formule clairement la conclusion heureuse de sa douce rêverie (v. 1013 : « Rome sera pour nous »), Titus comprend qu'il se berce d'illusions. Le raisonnement inverse commence à l'hémistiche même (« Titus, ouvre les yeux ! ») par une exhortation à voir la réalité en face, suivie d'exhortations à

cesser de faire semblant de ne pas entendre les reproches des Romains (voir le champ lexical de l'ouïe v. 1017, 1020, 1022).

b) L'opposition forte entre deux scénarios antithétiques

- Le triomphe de l'amour accepté par une Rome soumise et compréhensive (v. 1007-1013).

- Le triomphe de l'honneur face à une Rome tyrannique qui épie l'empereur et lui dicte sa conduite (v. 1017-1018 et 1022).

B) L'examen de deux argumentations contradictoires, c'est-à-dire de deux exigences inconciliables

a) Les arguments en faveur de l'amour : Titus tente de se persuader qu'il peut échapper au « sacrifice » (v. 1004) de son amour, bref qu'il peut bafouer la loi romaine et imposer Bérénice à Rome. Il recourt pour cela à trois arguments : premièrement, sa conduite est cruelle et inhumaine (v. 990- 999) ; deuxièmement, Rome ne s'est pas manifestée clairement (v. 1001-1002) et l'État n'est pas en danger (v. 1003-1004) ; troisièmement, peut-être que Rome acceptera Bérénice et se ralliera à son amour (v. 1007-1008).

b) Les arguments en faveur du renoncement. S'apercevant qu'il s'illusionne pour échapper à son « triste devoir » (v. 997), Titus évoque trois arguments en faveur du « sacrifice » : premièrement, le peuple romain, qui déteste tous les empereurs, n'attend qu'un prétexte pour se révolter (v. 1014-1018) ; deuxièmement, sa « renommée » est sérieusement compromise par son amour pour une reine étrangère (v. 1019-1023) ; troisièmement, l'homme qui se livre à l'amour au lieu d'écouter son devoir est indigne de hautes fonctions (v. 1024-1026) car l'amour le détourne de sa « grandeur » et de sa « gloire » ; quatrièmement, Titus se reproche de ne pas avoir exercé noblement ses fonctions et de ne pas avoir encore été l'empereur bienfaisant qu'il veut être, il s'accuse d'avoir mis de côté ses idéaux politiques à cause de son amour pour une femme, alors que ses sujets attendent tout de lui.

III – Une nouvelle étape dans la progression vers la grandeur tragique

A) Une situation pathétique qui suscite l'émotion et la compassion du spectateur

a) Le renvoi de Bérénice est présenté comme un combat à livrer à celle qu'il aime. Titus se met lui-même en scène comme un bourreau face à sa victime (v. 991-999), utilisant des termes particulièrement forts (« barbare » v. 992) appartenant au champ lexical de la violence guerrière.

b) L'incertitude d'un homme qui se découvre obscur à lui-même, qui ne sait ni ce dont il est capable (« Pourrai-je dire » v. 995), ni ce que le sort lui

réserve (« Et qui sait si » v. 1007), ni surtout si les raisons qui le poussent à se séparer de Bérénice sont légitimes (v. 1005-1006 et 1010). Titus sait dès le début que l'homme privé, amoureux de Bérénice, et l'homme public, empereur conscient de ses devoirs et soucieux de sa gloire, ne peuvent pas coïncider. Pourtant, savoir cela ne l'empêche pas d'avoir à lutter entre ses deux impulsions contradictoires, l'amour et la « gloire ». Or cette lutte, exprimée ici sous la forme de la délibération, est d'autant plus douloureuse qu'elle est appelée à se répéter au cours de la pièce.

B) Le double intérêt psychologique et dramatique d'un monologue qui met en scène une lutte intérieure dont dépend tout le reste de la pièce

a) L'intérêt psychologique d'une délibération qui met en scène un homme déchiré et paradoxal : tantôt Titus cède à l'amour, tantôt à la gloire ; tantôt il s'affirme tout-puissant, prêt à braver Rome, tantôt il donne l'image d'un homme terrifié par l'opinion publique ; tantôt il apparaît bouleversé à l'idée de faire souffrir celle qu'il aime, redoutant de provoquer ses « larmes » (v. 996), tantôt il est obsédé par les seuls « pleurs » (v. 1033) de ses sujets.

b) L'intérêt dramatique d'une délibération qui représente une étape décisive dans la progression vers le renoncement complet. Titus vient à peine d'énoncer sa résolution que Bérénice arrive et interrompt son monologue, ce qui relance l'intérêt dramatique. Titus sera-t-il aussi désespéré que lors de leur première entrevue ou aura-t-il le courage de faire coïncider ses paroles et ses actes ?

Conclusion :

Pour conclure, on peut souligner le triple intérêt de ce monologue délibératif. D'un point de vue **dramatique**, il fait attendre avec impatience la confrontation annoncée entre Titus et Bérénice, le spectateur se demandant si Titus saura mettre en œuvre la décision prise au terme de sa délibération. D'un point de vue **psychologique**, ce monologue apporte au public un éclairage supplémentaire sur la personnalité complexe et contradictoire de l'empereur. D'un point de vue **dramaturgique**, ce monologue, en déployant une délibération qui examine tous les aspects du dilemme tragique, est propre à susciter l'émotion (plus ou moins admirative) du spectateur, qui ne peut s'empêcher de se livrer à une réflexion inquiète sur les aléas de la condition humaine et les renoncements inévitablement imposés à l'individu – - réflexion qui est le propre de l'effet produit par la représentation du conflit tragique.

Sujet 2 : Dissertation

Pour introduire :

Pour amener le sujet : Après avoir proposé une définition du monologue et de sa spécificité, on peut citer quelques monologues particulièrement célèbres (notamment chez Shakespeare, Corneille, Molière, Racine, Beaumarchais, Musset, Hugo, Anouilh, Giraudoux...) et se demander pourquoi, très souvent, ce sont eux qui restent le mieux gravés dans la mémoire du spectateur et du lecteur.

Pour formuler une problématique : Poser la question des différentes fonctions du monologue, c'est demander à quoi il sert. Il faut préciser d'emblée que le monologue peut prendre des formes très diverses (qu'il faudra détailler au cours du développement), notamment selon sa longueur, sa situation d'énonciation et son registre – ce qui revient à en souligner le caractère protéiforme, malgré son côté conventionnel.

Annonce du plan

I - Les fonctions dramatiques du monologue : son rôle par rapport à l'action

A) Le monologue présente l'action (monologue d'exposition)

B) Le monologue suspend l'action (en revenant sur le passé, en analysant le présent et/ou en anticipant sur le futur)

II - Les fonctions psychologiques du monologue : son rôle par rapport aux personnages

A) Le monologue donne accès à l'intériorité, à l'intimité du personnage (les monologues sont souvent lyriques)

B) Le monologue exprime les déchirements, les contradictions, les incertitudes du personnage (tel est le cas du monologue délibératif, qui est fortement pathétique)

III – Les fonctions esthétiques du monologue : son rôle par rapport à la dramaturgie

A) Le monologue joue sur l'émotion du spectateur (il peut constituer une pause poétique pleine de lyrisme élégiaque ou de pathétique)

B) Le monologue joue sur la présence et le statut du spectateur (il peut s'adresser à lui, le prendre à témoin)

Pour conclure :

Bilan : Chaque système dramatique exploite en fonction de ses visées propres la forme du monologue – qui s'avère particulièrement malléable... et, finalement, pas si conventionnelle qu'on pourrait le croire.

Ouverture : Le monologue a souvent une place privilégiée dans la création théâtrale du XX^e siècle, soucieuse de mettre en scène la solitude humaine face à l'absurdité du monde – comme en témoigne par exemple *Oh ! les beaux jours* de Beckett, dans laquelle Winnie est seule en scène.

Sujet 3 : Indications pour rédiger l'écrit d'invention

Pour écrire ce monologue délibératif, vous pourrez par exemple :

adopter un plan reposant sur une opposition forte entre deux attitudes possibles avant la prise de décision finale (la prise de décision pouvant être formulée grâce à des phrases affirmatives, ainsi que par des impératifs et des encouragements que le locuteur s'adresse à lui-même) ;

exprimer l'alternative (« ou bien »), l'antithèse (« mais », « au contraire »), l'hypothèse (« si », « dans le cas où ») ;

recourir à des arguments tantôt d'ordre moral, tantôt d'ordre affectif ;

employer les procédés de style propres à traduire l'émotion du locuteur (présence d'interrogations et d'exclamations ; adresses à soi-même ou aux absents concernés par la prise de décision, comme la femme adultère ou l'époux trompé) ;

faire ressortir le dilemme auquel est confronté le locuteur par des figures telles que les antithèses, les parallélismes et les reprises de mots, les hyperboles ;

accentuer le côté pathétique de cette délibération par des formulations de questions délibératives (notamment grâce à l'infinif).